

# Gestion des espaces verts publics urbains au Maroc: cas des villes d'Agadir, Ahfir et Berkane

Mohammed MELHAOUT<sup>1</sup>, Mimoun MOKHTARI<sup>2</sup> & Chérif HARROUNT<sup>2</sup>

## 1. INTRODUCTION

Les espaces verts (EV) sont définis comme étant toutes les réalisations vertes urbaines telles que les bois, les parcs, les jardins, les squares, les plantations d'alignement et d'accompagnement (Anonyme, 1992). Ils ont un effet fondamental dans la vie de l'être humain et dans le maintien de l'équilibre écologique. Ces fonctions font de l'EV une des composantes essentielles pour toute organisation urbaine dont l'objectif est la réalisation des conditions nécessaires pour une vie urbaine saine et équilibrée.

Toutefois, la surface dévolue aux EV et leur qualité dépendent de plusieurs facteurs, notamment l'enveloppe budgétaire. Par conséquent, il appartient aux intervenants dans la gestion des EV d'utiliser de façon optimale les ressources humaines et matérielles - qui peuvent être restreintes en période de crise - pour satisfaire les besoins évolutifs de la population.

Par ailleurs, dans le domaine des EV publics, on note l'inexistence d'études sur une gestion appropriée aux conditions marocaines. Pour contribuer au comblement de cette lacune, on a entamé cette étude en espérant que les intervenants dans la gestion des EV publics urbains trouvent dans ce document les outils nécessaires pour préserver, développer et mieux gérer les zones vertes existantes.

Selon Allain (1983), la gestion serait la combinaison des facteurs de production en employant des moyens de contrôle en vue de satisfaire les besoins de la population. La méthodologie suivie au niveau des sites d'étude a donc été fondée sur la détermination et l'analyse des objectifs à satisfaire, des facteurs de production, de la combinaison de ces facteurs et des moyens de contrôle.

---

<sup>1</sup> Service des Espaces verts/ Municipalité d'Ahfir

<sup>2</sup> Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II/ Complexe Horticole d'Agadir

Les sites d'étude sont composés de deux jardins choisis au niveau de chacune des villes considérées. Le choix des jardins a été basé sur l'importance de leur superficie et de leur histoire, d'une part, et, d'autre part, sur la différence apparente entre la qualité de l'entretien. Les villes ont été choisies pour des raisons de commodité.

## 2. FACTEURS DE PRODUCTION DES ESPACES VERTS

### 2.1. Superficies consacrées aux espaces verts

Les documents d'urbanisme montrent que la superficie relative des EV varie d'une ville à une autre. À Agadir et Berkane, la part des EV (en m<sup>2</sup>/habitant) est inférieure à celle projetée dans les documents d'urbanisme. À Ahfir, cette part dépasse la valeur projetée (Tableau 1).

**Tableau 1. Caractéristiques des espaces verts d'Agadir, Ahfir et Berkane**

Ville	ST EV publics (ha)	Part des EV (m <sup>2</sup> /habitant)		Répartition des EV dans le tissu urbain	Type d'EV
		DU	Existant		
Ahfir	10,7	3,8	4,65	Concentré dans le noyau colonial	Boisements, plantations d'alignement, terrains de sport, jardins*
Berkane	18,5	6	2,4	Concentré dans le centre ville	Boisement, plantations d'alignement, terrain de sport, jardins*
Agadir	95	5,3	3,73	Concentré dans le centre ville et les secteurs touristique et résidentiel	Boisement, plantations d'alignement, terrain de sport, jardins*

ST: Superficie totale, DU: Documents urbains; \* jardin s'entend jardin public, d'accompagnement ou d'habitat collectif

En outre, ces espaces sont répartis de façon inéquitable dans les 3 villes étudiées. Concernant la typologie des zones vertes, on remarque le manque de jardins pour enfants en particulier dans les villes d'Ahfir et de Berkane bien que les enfants constituent à peu près 25% de la population.

Ceci montre l'absence d'une politique ciblée dans le domaine des EV à l'échelle nationale et régionale et, par voie de conséquence, l'inexistence d'objectifs bien définis.

## **2.2. Facteurs humains**

### **2.2.1. Organisation du personnel**

Dans les trois villes étudiées, l'organisation du personnel des services des EV est une combinaison d'un système d'équipes sectorielles polyvalentes avec un système d'équipes mobiles qui consiste à regrouper les ouvriers de toutes les zones une fois par semaine dans un espace nécessitant un travail collectif. Cette structure a été adoptée pour les avantages de la répartition par type d'activité et par zone géographique.

Cependant, à Agadir, certaines équipes comme celle des petites tondeuses ou la cellule de la production horticole ne sont pas justifiées vu le manque de tondeuses pour jardins et le coût élevé de la production des plants.

Le regroupement d'un nombre important d'ouvriers dans un même lieu permet la réalisation rapide des travaux. Toutefois, il présente certains inconvénients comme la difficulté de gérer la main-d'œuvre et le développement du sens de l'irresponsabilité chez certains ouvriers.

Par ailleurs, il peut entraîner, bien que de façon indirecte, la dégradation d'autres zones vertes quand, dans certains cas (à Berkane notamment) les ouvriers participant dans les travaux collectifs s'absentent de leurs jardins pour de longues périodes (un mois et plus lors de l'élagage des arbres d'alignement) sans être remplacés.

### **2.2.2. Moyens humains**

En France, pour l'entretien des EV, on considère que la norme moyenne en personnel est de l'ordre d'un agent pour 1000 habitants et pour 1,9 ha (Genin & Plantiveau, 1982).

En comparaison, les villes marocaines étudiées sont moins bien dotées en ce qui concerne la superficie d'EV pour 1000 habitants. En revanche, le peu d'EV existant devrait être bien entretenu vu qu'il y a à peine entre 5000 et 7500 m<sup>2</sup> par ouvrier (Tableau 2).

Seulement le manque de technicité et de mécanisation ainsi que la faible efficacité de la main-d'œuvre rendent ces chiffres incomparables. Il est à signaler, toutefois, que l'affectation du personnel à des postes de différents niveaux de responsabilités se fait souvent sans se baser sur la qualification.

Le personnel d'encadrement, en particulier dans les villes d'Ahfir et d'Agadir, n'est pas formé dans le domaine des espaces verts. Ceci constitue un handicap pour une gestion optimale du service.

**Tableau 2. Moyens financiers, matériels et humains des espaces verts dans les villes d'Agadir, Ahfir et Berkane**

Ville	Moyens financiers budget EV/Budget communal (%)	Personnel	Matériel
Ahfir	0,24	1 agent/5340 m <sup>2</sup> pour 1120 habitants	Inexistence d'engins propres au service, difficulté de renouvellement du petit matériel
Berkane	1,25.10 <sup>-6</sup>	1 agent/ 7400 m <sup>2</sup> pour 3200 habitants	Manque de moyens de transport et de communication, qualité médiocre du petit matériel
Agadir	7,8	1 agent/ 6160 m <sup>2</sup> pour 1200 habitants matériel est suffisant	Excepté les moyens de transport et les tondeuses, le

L'effectif de la main-d'œuvre (ouvriers et gardiens), surtout dans le cas de Berkane (20) et d'Agadir (136), est important par rapport aux zones vertes et à leur niveau d'entretien. Cette main-d'œuvre est caractérisée par un faible niveau de qualification en général et par l'instabilité dans les postes.

Certains éléments sérieux subissent souvent des mutations vers d'autres services municipaux. Cette main-d'œuvre est aussi caractérisée par le faible rendement à cause des maladies ou de l'âge avancé de certains ouvriers ou à cause de leur alliance à l'un des membres influents du conseil municipal.

Il est à signaler, toutefois, que certaines défaillances dans la qualité des EV publics trouvent leur explication plus dans la conception inadéquate que dans les mauvaises prestations des ouvriers.

### 2.3. Moyens financiers

Dans les villes d'Ahfir et de Berkane, les parts du budget octroyé aux EV par rapport au budget communal (0,24% pour Ahfir et 1,25.10<sup>-6</sup>% pour Berkane) sont insignifiantes (Tableau 2). Elles sont bien en deçà des recommandations d'une note ministérielle qui les situe entre 7 et 10 % (Ameur, 1987).

En plus, les budgets de fonctionnement sont répartis entre les services des EV et les bureaux municipaux d'hygiène (BMH). Ces derniers sont responsables de la protection sanitaire des plantations d'alignement bien que leur personnel ne soit pas formé dans le domaine des espaces verts publics.

Pour la ville d'Agadir, le pourcentage du budget consacré aux EV par rapport au budget communal est conforme avec celui de la note ministérielle citée par Ameur (1987).

Néanmoins, ce budget est réparti entre le service municipal des espaces verts et le service des sports. La part de ce dernier est de l'ordre de 56% ce qui justifie le fait que les documents d'urbanisme signalent la satisfaction de cette ville en équipements sportifs et une insuffisance en d'autres types d'espaces verts.

#### **2.4. Moyens matériels**

Hormis le service des EV de la ville d'Agadir, ceux des deux autres villes souffrent d'un manque d'engins et de petits matériels de qualité ainsi que de l'inexistence de moyens de communication (Tableau 2).

Par ailleurs, la perte du petit matériel est souvent reportée suite aux mutations des ouvriers vers d'autres services municipaux.

### **3. TECHNIQUES UTILISÉES**

L'analyse du tableau 3 montre que le mode de gestion adopté est mixte. En effet, les trois villes font appel à d'autres intervenants à un moment ou un autre dans le processus de création d'un espace vert. À Agadir, l'étude et la création de nouveaux espaces verts est assurée par les services municipaux (Service des EV et Service Technique) et par les entreprises privées. Les villes d'Ahfir et de Berkane ne font appel aux entreprises privées que pour les nouvelles réalisations.

Toutefois, il est à noter que le personnel des services techniques, intervenant dans les opérations de création, n'appartient pas au domaine du paysage et que les travaux effectués par les sociétés privées sont généralement médiocres.

Concernant l'entretien des EV dans les trois villes étudiées, il est important de signaler le manque d'analyse des différents types d'espaces verts et l'absence de programmation des tâches, sauf pour la fertilisation et l'irrigation dans le cas de la ville d'Ahfir. Cette défaillance entraîne souvent des exécutions anarchiques. Certaines tâches d'entretien sont entravées par le faible niveau de mécanisation, l'incompétence du personnel d'encadrement dans certains domaines, le vandalisme et la carence en eau d'irrigation.

Toutes les zones vertes de la ville de Berkane et plus de 80% des EV des villes d'Agadir et d'Ahfir sont irrigués avec de l'eau potable.

**Tableau 3. Tâches incombant aux services des EV dans les villes d'Agadir, Ahfir et Berkane**

Ville	EV existants	Nouvelles créations	Nouvelles réalisations	Entretien
Agadir	Service des EV Inventaire des EV	Service des EV et entreprises privées	Service des EV et entreprises privées	Service des EV
Ahfir	Service des EV Inventaire des EV et suivi des plantations d'alignement	Service des EV Service Technique municipal	Service des EV Service Technique municipal et entreprises privées	Service des EV
Berkane	Service des EV Inventaire des jardins	Service des EV Service Technique municipal	Service des EV Service Technique municipal et entreprises privées	Service des EV

Dans le but de réduire le coût de l'irrigation, la municipalité de la ville d'Agadir a équipé, durant ces dernières années, sept principaux jardins publics avec des forages et des systèmes d'irrigation par aspersion automatique. Cette décision a permis également de rentabiliser la main-d'œuvre.

En effet, l'irrigation et le nettoyage étaient les tâches qui accaparaient le temps des ouvriers. Cependant, la réalisation de ces équipements au niveau de certaines zones vertes n'a pas été faite à la suite d'études appropriées. Ceci s'est traduit par l'éclatement de certaines canalisations et la défaillance des programmes d'irrigation préconisés par les sociétés privées ou par le service technique de la municipalité.

Par ailleurs, la salinité de l'eau des forages impose la révision des espèces végétales et du matériel d'irrigation utilisés.

#### 4. CONCLUSION

L'étude de la gestion des espaces verts au niveau des villes d'Agadir, Ahfir et Berkane a montré que les communes en sont les principaux gestionnaires mais délèguent certaines tâches aux entreprises privées. Les obstacles entravant la bonne gestion de ces espaces dans les trois villes sont presque de même nature. Il s'agit en particulier de l'absence de normes techniques, mais surtout d'une politique ciblée à l'échelle nationale. L'inexistence d'une législation claire et applicable ne permet pas la protection et le développement du patrimoine vert.

Par ailleurs, le chevauchement des fonctions entre des services municipaux indépendants rend la coordination très malaisée. De plus, le faible niveau de qualification du personnel et la dissolution des pouvoirs ne permettent pas l'exécution des tâches dans les règles de l'art.

Les moyens financiers consacrés aux espaces verts restent insuffisants, voire dérisoires (cas des villes d'Ahfir et de Berkane). Et lorsque les moyens le permettent, on constate que les prestations assurées par des entreprises privées restent généralement médiocres aussi bien pour les études que pour les réalisations. Deux facteurs sont à incriminer: la faible compétence des entreprises et la défaillance du contrôle par les services des EV dont le personnel manque de formation pratique dans le domaine.

Bien qu'en général la carence en eau d'irrigation constitue un handicap majeur pour le développement des espaces verts publics, il n'en demeure pas moins urgent que notre pays se dote d'une législation qui permette de préserver le patrimoine vert existant et d'assurer une bonne répartition spatiale des équipements de loisirs en fonction des besoins des différents quartiers, tout en sachant que la qualité doit primer sur la quantité.

Ceci ne peut être obtenu que par la formation du personnel et en faisant participer les populations concernées afin de les impliquer dans le processus de sauvegarde du patrimoine.

### **RÉFÉRENCES CITÉES**

Allain YM (1983) Organisation et gestion d'un service d'espaces verts, entretien. Centre de formation des personnels communaux, Paris

Ameur A (1987) Mouvement d'urbanisation et espaces verts à Fès. *R.G.M.* 11, nouvelle série, n°2: 93

Anonyme (1992) L'aménagement des espaces verts. Conception technique et réalisation. Dossier d'étude et de travaux. Modalités administratives. Ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et du Tourisme, France. Le Moniteur, Paris

Genin A & Plantiveau P (1982) Les services Espaces Verts des villes et des collectivités locales Organisation et réalisation. Les manuels professionnels horticoles. Ed. J.B. Baillière, Paris

### Résumé

Le service municipal des espaces verts est le principal intervenant dans la gestion des zones vertes publiques au Maroc. Afin d'établir un diagnostic de cette gestion, une enquête a été effectuée au niveau des villes d'Ahfir, Berkane et Agadir en choisissant deux jardins considérés représentatifs pour chaque ville. L'analyse a révélé un manque de planification des activités et une défaillance dans les moyens de contrôle. Les moyens disponibles sont mal gérés quoique plus faibles dans les villes d'Ahfir et de Berkane en comparaison avec Agadir. La gestion de l'eau, le vandalisme et l'insécurité sont des problèmes généralisés. Au terme de cette étude, il a été conclu que la gestion des espaces verts ne doit pas être une affaire du service des espaces verts seul mais faire appel à d'autres intervenants. Il est donc urgent de mettre à la disposition du service les outils de travail nécessaires pour adapter la gestion aux exigences particulières de chaque espace. Il s'agit de définir une stratégie claire pour les espaces verts urbains, d'actualiser la législation et de veiller à son application et d'offrir une formation continue pour les techniciens. Par ailleurs, il est nécessaire d'informer les élus et d'éduquer le public afin d'en faire un interlocuteur actif, responsable de l'aménagement du quartier dont il contribuera à l'entretien.